



2  
Jours

## Les collectivités territoriales et l'emprunt

dans SECTEUR PUBLIC - GESTION ET ORGANISATION / Réf : PUBLI-GEOR-02

### Objectifs de la formation

- Gérer les produits innovants
- Éviter les risques

### Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

#### Jour 1 - Matin

#### 1. Examiner le contexte : crise du financement du secteur local

- Baisse des dotations de l'Etat
- Evolution de la réglementation internationale du secteur bancaire

#### 2. Identifier les caractéristiques de la dette locale

- Evolution de la dette
- La structure de la dette et la liberté d'emprunter
- Le cadre juridique applicable

#### 3. Examiner les caractéristiques du financement du secteur local

- Les difficultés des financements adaptés aux investissements publics
- Les réponses et alternatives apportées par les collectivités

#### Jour 1 - Après-midi

#### 4. Identifier recours aux agences de notation financière

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE  
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro  
formation professionnelle

supipgv  
école supérieure

BIO  
FORMATION

Defi3  
TRANSFORME VOS RESSOURCES EN FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE



- Les raisons du recours à la notation (diversifier les sources de financement...)
- La méthode d'évaluation
- La perspective de la note

## 5. Identifier les actions possibles contre les banques en cas de produits structurés

- Notion de produits structurés
- Les obligations des prestataires de services d'investissement
- Les obligations de l'emprunteur

### Jour 2 - Matin

## 6. Établir la sécurisation du contrat de prêt

- L'analyse de la dette existante, en lien avec les élus
- La mise en concurrence des établissements de crédit
- L'élaboration d'un cahier des charges précis
- La négociation des clauses contractuelles

### Jour 2 - Après-midi

## 7. Examiner le cas des caisses de crédit municipal

- Caractéristiques propres à ces établissements publics
- Les compétences de ces établissements

## 8. Examiner les retours d'expériences concernant les contrats financiers à risque

### Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation



## Public cible

Cadres et agents territoriaux du service finances, agents du crédit municipal

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

- Les concepts théoriques seront dispensés par l'alternance de méthodes expositive et interrogative.
- Pour garantir une assimilation optimale, le formateur pourra également proposer des exercices pratiques.

### Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Elle pourra prendre l'aspect d'études de cas ou de quiz récapitulatifs.
- Des travaux pratiques évalués pourront également être menés si le thème de la formation et son contenu favorisent leur mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

